RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2009 B 00274
Numéro SIREN : 510 537 954
Nom ou dénomination : AB PHYTOPATRIMOINE

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2024 sous le numéro de dépôt 5690

AB PHYTOPATRIMOINE
AB2P

Société à Responsabilité Limitée au capital de 170.000 euros
Siège Social : Saint-Louis – 84250 LE THOR
510.537.954. R.C.S. AVIGNON

---oOo---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 06 mai 2024

RAPPORT DE GESTION DU GERANT DES COMPTES CONSOLIDES

Chers associés

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le **30 juin 2023**.

Il est rappelé qu'une ordonnance du Président du Greffe du Tribunal de Commerce de AVIGNON en date du 18 décembre 2023 a accordé un report de tenue de ladite Assemblée jusqu'au 31 Mars 2024.

Les convocations habituelles vous ont été adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le contrôle des comptes consolidés de l'exercice écoulé par vos Commissaires aux Comptes permettra de vous donner lecture du rapport sur les comptes consolidés.

Les comptes qui vont vous être soumis ont été établis en conformité avec la loi n° 85-11 du 03 Janvier 1985 et ses deux décrets d'application du 17 Février 1986 et 17 Janvier 1990.

Ces comptes consolidés ont été établis en conformité avec le règlement n° 99.02 homologué par arrêté du 22 Juin 1999.

I. Situation de nos Sociétés au cours de l'exercice écoulé

SARL « AB2P » (exercice 30/06/2023)

Le chiffre d'affaires, Hors Taxes, s'est élevé à **0 Euro** contre **7.319 euros** pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se traduit par un résultat bénéficiaire de **1.455.720 euros** contre un bénéfice de **2.771.346 euros** pour l'exercice précédent.

Notons les acquisitions suivantes depuis la clôture de l'exercice.

- Groupe SCANDELLA- PAYSAGES (93)

SITUATION DE NOS FILIALES SITUEES DANS LE PERIMETTRE DE CONSOLIDATION

COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-16 du Code de Commerce, notre Société a établi des comptes consolidés avec les Sociétés suivantes :

- La SASU « **SERPE** » au capital de 260.000 Euros, dont le siège social est à LE THOR (84250) ZA la Cigalière -130 Allée du Mistral ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 345.154.694

  Dont nous détenons 100 % du capital

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pour l'exercice écoulé s'élève à **85.107.600 euros** alors qu'il était de **70.373.674 euros** hors taxes pour l'exercice précédent.

Le résultat comptable de l'exercice se traduit par un bénéfice de **636.003 euros**, alors que celui-ci était de **1.095.609 euros** pour l'exercice précédent.

Activité de l'exercice 2023

Les faits principaux de l'exercice sont les suivants :

Nous constatons avec satisfaction une progression de notre chiffre d'affaires.

L'année 2022-2023 a été marqué par une volonté de ralentir la croissance, pour structurer l'entreprise. Il y a cependant eu l'ouverture de l'agence de la Rochelle.

L'entreprise s'est focalisée sur l'amélioration de ces process internes, pour pallier à certaines difficultés avec des clients, notamment la SNCF sur certaines activités.

Les perspectives pour l'année 2024

- Nous nous concentrons sur notre cœur de métier
- Stabilisation des activités sur l'ensemble des périmètres.

- La SASU « **SOCIETE d'EQUIPEMENT ET DE MAINTENANCE ESPACES VERTS SEM ESPACES VERTS** » au capital de 124.500 Euros, dont le siège social est à PLAISIR (78370) 36 rue Paul Langevin -ZI des Ebisoires ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 300.096.385.

  Dont notre filiale la société « SERPE » détient 100 % du capital

  Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pour l'exercice écoulé s'élève à **7.391.943 euros** alors qu'il était de **7.615.773 euros** hors taxes pour l'exercice précédent.

  Le résultat comptable de l'exercice se traduit par un bénéfice de **124.158 euros**, alors que celui-ci était de **376.407 euros** pour l'exercice précédent.

  Activité

Les faits principaux de l'exercice sont les suivants :

L'exercice 2022-2023 a été mitigé avec de beaux succès, mais une croissance moindre qu'espérée.

Les clients continuent d'être satisfaits, l'encadrement est stabilisé avec l'arrivée d'un responsable d'exploitation. Les perspectives sont meilleures pour les mois à venir.

Les perspectives pour l'année 2024

Les perspectives sont meilleures pour les mois à venir.

- La SASU « **FORENERGIE** » au capital de 45.000 Euros, dont le siège social est à LE THOR (84250) ZA la Cigalière -130 Allée du Mistral ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 533.967.360

  Dont nous détenons 100 % du capital

  Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pour l'exercice écoulé s'élève à **0 euro** alors qu'il était de 0 **euro** hors taxes pour l'exercice précédent.

  Le résultat comptable de l'exercice se traduit par une perte de **-7.305 euros** contre une perte de **– 5.083 euros** pour l'exercice précédent.

Cette société n'a pas d'activité pour l'instant.

- La SASU « **DUCONGE PEREIRA** » au capital de 12.000 Euros, dont le siège social est à St MEDARD d'EXCIDEUIL (24160) Lieudit Le Chadeau ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGEUX sous le numéro 433.163.573.

Dont nous détenons 100 % du capital

Société acquise le 30 Mars 2022

Exercice de 18 mois du 1er Janvier 2022 au 30 Juin 2023

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pour l'exercice écoulé s'élève à **3.916.868 euros** alors qu'il était de **2.427.825 euros** hors taxes pour l'exercice précédent.

Le résultat comptable de l'exercice se traduit par un bénéfice de **432.332 euros** contre une perte de **-338.695 euros** pour l'exercice précédent.

- La SARL « SCANDELLA- PAYSAGES » au capital de 148.409,11 Euros, dont le siège social est à CLICHY sous BOIS (93390) 25 Allée Veuve Lindet Girard ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 738.204.874.

Dont nous détenons 100 % du capital

Société acquise le 22 Juillet 2022

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pour l'exercice écoulé s'élève à **4.208.735 euros**

Le résultat comptable de l'exercice se traduit par une perte de – **72.698 euros**.

- La SASU « CEPEE MCB » au capital de 150.000 Euros, dont le siège social est à CLICHY sous BOIS (93390) 25 Allée Veuve Lindet Girard ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 789.903.135.

Dont nous avons détenu détenons 100 % du capital lors de l'acquisition en date du 27 Juillet 2022 et qui a fait l'objet d'une TUP avec notre société le 15 Mars 2023

- La SASU « SERPE FORMATION » au capital de 1.000Euros, dont le siège social est à chemin des Canaux - Gara de Paille (30230) BOUILLARGUES ; immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES sous le numéro 794.254.359.

  Le bilan au 30/06/2023 : NON COMMUNIQUE.

Ces comptes consolidés, que nous soumettons à votre approbation, font ressortir les résultats principaux suivants :

ACTIF NET IMMOBILISE	30.923.173 €
ACTIF CIRCULANT et Charges constatée d'avances	34.793.683 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	(420.229) €
RESULTAT DU GROUPE	**(903.919) €**

II. Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport

La tendance de l'activité de nos filiales est satisfaisante dans un contexte économique toujours

difficile

III. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Nous confirmons notre choix de stabiliser pour l'instant notre politique de croissance externe.

IV. Prise de participations

Notre Société a pris les participations suivantes :

Au cours de l'exercice

- CEPEE MCB-SCANDELLA PAYSAGES

Depuis la clôture de l'exercice

- Néant

Nous allons maintenant vous présenter en détail, les comptes consolidés que nous soumettons à votre approbation.

Nous restons à votre disposition pour vous donner tous les renseignements et toutes les informations que vous pourriez juger utiles.

Lecture va maintenant vous être donnée des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous invitons à voter, l'approbation des comptes consolidés.

Le 19 Avril 2024

LE Gérant
M. Armand WIEDEMANN-GOIRAN

GROUPE AB2P-SERPE

COMPTES CONSOLIDÉS

30 juin 2023

- SOMMAIRE -

Etats Financiers Consolidés

Bilan Consolidé — 2
Compte de résultat Consolidé — 3
Variation capitaux propres consolidés — 4
Tableau flux de trésorerie consolidé — 5

Notes aux Etats Financiers

Informations générales et description — 6
régles et méthodes comptables — 7
Organigramme — 12
Liste des entités consolidées — 13
Immobilisations incorporelles — 14
Immobilisations corporelles — 15
Immobilisations financières — 16
Note sur les immobilisations financières — 17
Note sur les écarts d'acquisition — 18
Stocks — 19
Etat des créances — 20
Etat des dettes — 21
Provisions — 22
Impôts sur les bénéfices — 23
Engagements financiers — 24
Autres informations — 25

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Bilan Consolidé

Actif en EUR	30/06/2023	30/06/2022
Immobilisations incorporelles	8 530 992	7 477 787
Dont Ecart d'acquisition	*8 393 773*	*7 471 681*
Immobilisations corporelles	20 945 939	17 853 627
Immobilisations financières	1 446 242	740 680
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	**30 923 173**	**26 072 094**
Stocks et en-cours	5 333 173	5 375 883
Clients et comptes rattachés	22 026 157	23 796 394
Autres créances et comptes de régularisation (4)	5 827 482	4 877 485
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	824 686	890 319
Actif circulant	**34 011 498**	**34 940 081**
Total Actif	**64 934 671**	**61 012 175**

Passif	30/06/2023	30/06/2022
Capital (1)	170 000	170 000
Primes (1)		
Réserves et résultat consolidés (2)	3 166 351	4 495 351
Autres (3)		
Capitaux propres - Part du groupe	**3 336 351**	**4 665 351**
Intérêts minoritaires		
Provisions	**90 888**	**58 163**
Emprunts et dettes financières	31 177 851	27 787 930
Fournisseurs et comptes rattachés	13 813 187	12 269 913
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	16 516 394	16 230 818
Dettes	**61 507 432**	**56 288 661**
Total Passif	**64 934 671**	**61 012 175**

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Compte de résultat Consolidé

En EUR		30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires		**96 187 351**	**79 828 677**
Autres produits d'exploitation		1 961 189	4 778 954
Achats consommés		27 451 345	24 770 565
Charges de personnel (1)		44 858 280	35 699 757
Autres charges d'exploitations		17 194 663	14 461 932
Impôts et taxes		1 212 001	1 256 263
Dotations aux amortissements, dépéciations et provisions		7 852 480	6 513 000
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition		**-420 229**	**1 906 114**
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions			
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition		**-420 229**	**1 906 114**
Produits et charges financières		-1 055 571	-389 450
Produits et charges exceptionnelles		229 001	-177 890
Impôts sur les résultats		-266 887	266 785
Liaisons résultat		2	
Résultat net des entités intégrées		**-979 914**	**1 071 989**
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence			
Résultat net d'ensemble consolidé		**-979 914**	**1 071 989**
Intérêts minoritaires			
Résultat net (Part du groupe)		**-979 914**	**1 071 989**
Résultat par action		-576,42000	630,58176
Résultat dilué par action		-576,42000	630,58176

(1) Y compris participation des salariés

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Variation capitaux propres consolidés

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	**170 000**	**2 054 091**	**1 369 270**		**3 593 361**	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		1 369 270	-1 369 270			
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N-1			1 071 989		**1 071 989**	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N-1	**170 000**	**3 423 362**	**1 071 989**		**4 665 351**	
Correction des A nouveaux		-301 964			**-301 964**	
Affectation en réserves		1 071 989	-1 071 989			
Distributions de dividendes						
Variation de capital		7 700			**7 700**	
Résultat N			-979 914		**-979 914**	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre		8 507			**8 507**	
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre		-63 328			**-63 328**	
Autres variations						
Capitaux propres N	**170 000**	**4 146 265**	**-979 914**		**3 336 351**	

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Tableau flux de trésorerie consolidé

En EUR	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net consolidé	**-979 914**	**1 071 989**
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	7 356 497	6 128 061
Variation des impôts différés	-355 532	41 519
Plus-values de cession, nettes d'impôt	119 524	435 500
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**6 140 575**	**7 677 069**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 356 748	-3 401 786
Dont stocks	*118 269*	*-2 584 061*
Dont créances d'exploitation	*3 107 455*	*-5 603 896*
Dont dettes d'exploitation	*131 025*	*4 786 171*
Dont Intra-groupe		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**9 497 323**	**4 275 283**
Acquisition d'immobilisations	-2 578 410	-12 477 812
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	43 168	
Incidence des variations de périmètres	-711 014	-1 496 776
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-3 246 256**	**-13 974 588**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-3 172 507
Dividendes en intragroupe		3 172 508
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	7 700	
Emissions d'emprunts	1 600 756	10 599 256
Remboursements d'emprunts	-8 542 136	-6 993 235
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-6 933 680**	**3 606 022**
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	**-682 613**	**-6 093 283**
Trésorerie d'ouverture	-148 665	5 944 618
Trésorerie de clôture	-831 278	-148 665

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Informations générales et description

1 - Informations sur le Groupe

AB PHYTOPATRIMOINE (AB2P) est une société à responsabilité limitée de droit français.

La Société a été créée en 2008. Le siège social est situé à LE THOR. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 510537954 . La société ne fait pas appel à l'épargne publique.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2023 reflètent la situation comptable de AB2P et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont présentés en euros.

Le Groupe a publié pour la première fois au 30 juin 2022 des comptes consolidés établis selon le règlement 2020.01.

2 - Durée de l'exercice

Les présents comptes consolidés correspondent à la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 soit 12 mois.

3 - Informations relatives au périmètre de consolidation

La consolidation au 30 juin 2023 est composée de huit sociétés intégrées globalement dont trois nouvelles entrées dans le périmètre au 1/7/2022 (cf. informations au niveau de la liste des entités consolidées)
La filiale VEGETERRE n'est pas intégrée dans la consolidation 2023. L'impact sur les comptes est non significatif.

L'organigramme du groupe et la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentés en annexe.

4 – Principes et modalités de consolidation

4.1 – Méthodologie générale

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 2020-01 du 9 octobre 2020 applicable depuis le 1er janvier 2021.

4.2 – Application du règlement 2020-01

4.2.1 - Affectation de l'écart d'acquisition

Le règlement 2020-01 préconise des méthodes et règles de présentation des comptes consolidés.

Les présents comptes consolidés respectent ces règles, notamment en termes de présentation, ceci, à chaque fois que l'information revêt un caractère significatif.

Le règlement 2020-01 prévoit également l'évaluation des actifs et passifs identifiables, des sociétés acquises, à leur juste valeur. Conformément à l'article 282-22 du règlement 2020-01 , le Groupe AB2P a affecté ses écarts d'acquisition non identifiables en fonds de commerce qui ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation est réalisé annuellement.

4.2.2 - Méthodes de référence

Les méthodes de référence préconisées par le règlement 2020-01 ont été appliquées chaque fois que l'information présente un caractère significatif.

La méthode de référence appliquée est la suivante :

- *Comptabilisation de l'engagement en matière de retraite ;*

4.3 – Principes et modalités de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe AB2P détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive, sont consolidées par intégration globale.

Tous les états financiers ont été établis en langue française et en Euros.

4.4 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

4.5 – Informations sectorielles

Compte tenu des activités du Groupe AB2P , l'information sectorielle ne s'applique pas.

5 – Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

5.1 – Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets et droits similaires sont valorisés au coût d'acquisition et sont amortis sur 1 à 2 ans.

Le fonds de commerce figurant à l'actif du bilan consolidé est évalué à son coût historique enregistré lors de l'achat.

5.2 – Écarts de première consolidation

Les écarts constatés lors de la première consolidation sont, lorsqu'ils correspondent à des éléments identifiables, affectés aux actifs concernés et amortis sur la durée de vie de ces actifs.

Les écarts positifs non affectés sont inscrits au poste "écart d'acquisition".

Les écarts négatifs sont repris en résultat exceptionnel à la date de prise de participation.

Les écarts de première consolidation ont été déterminés à la date d'acquisition des filiales.

Les écarts de première consolidation sont affectés en fonds de commerce comme présenté dans le détail des immobilisations incorporelles.

5.3 Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

5.4 – Immobilisations corporelles

Dans l'application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 sur les actifs, il convient de préciser :

- *Que la comptabilisation détaillée des immobilisations satisfait aux critères de la méthode des composants,*
- *Que les durées et bases d'amortissement retenues correspondent aux durées d'utilisation et valeurs résiduelles estimées,*
- *Qu'aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre en 2005.*

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature	Durée
Agencements et aménagement des constructions et des terrains	2 à 7 ans
Installations techniques, Agencements	2 à 5 ans
Matériel et outillage	2 à 5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans les comptes sociaux, les biens financés par crédit-bail ou location longue durée ne sont pas inscrits à l'actif et les redevances versées au titre de ces contrats sont comptabilisées en charges.

Ils sont retraités dans les comptes consolidés :

- A l'actif, pour les valeurs d'origine en comptabilisant les amortissements correspondants,
- Au passif, pour la dette restante due correspondante aux échéances à venir retraitées de la part charges financières.
- Au compte de résultat, par retraitement des redevances en amortissements et charges financières. Les durées d'amortissement varient de 3 à 5 ans. Les redevances ont été retraitées en dotations aux amortissements et charges financières sans impact résultat.

Les produits de cession des immobilisations corporelles ont été comptabilisés en autres produits d'exploitation compte tenu de l'activité régulière de cession d'actif. La valeur nette comptable des actifs est enregistrée est autres charges d'exploitation.

5.5 – Immobilisations financières

Elles sont enregistrées au prix d'acquisition. Lorsque la valeur estimée est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée.

6 – Stocks et travaux en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en cours de production ont été évalués au prix de vent. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous les coûts de sous activité et de stockage. Les travaux en cours ont été évalués selon la méthode de l'avancement.

7 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Les créances cédées au factor sont déduites des créances clients et augmente la trésorerie du groupe.

8 – Elimination des opérations intra groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

9 – Indemnités de départ en retraite

En application du règlement 20-01, les engagements mis dans l'annexe des comptes sociaux sont comptabilisés dans les comptes consolidés, pour un montant de 69 888 €.

Entité	Montant au 30/06/2023

SERPE	8 856
SEM	12 175
DUCONGE	6 148
SCANDELLA	42 709
TOTAL au 30/06/2023	**69 888**

Les engagements retraite n'ont pas été comptabilisés dans les comptes sociaux en provision pour charges au 30 juin 2023.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.60 %
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Âge de départ à la retraite : 65 ans.
- Turn over : elevé
- Table de mortalité retenue : INSEE

10 - Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Organigramme

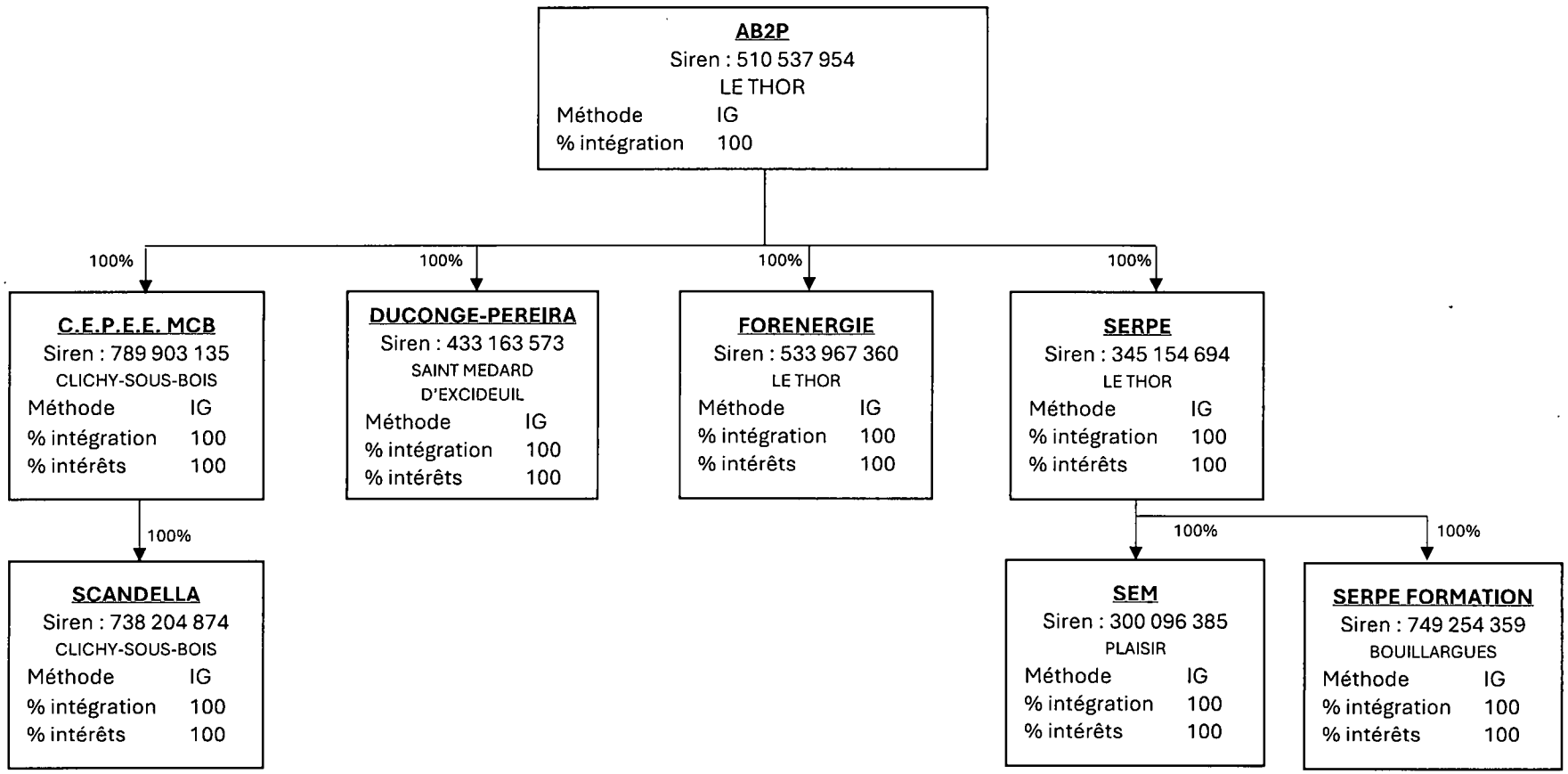

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Liste des entités consolidées

Sociétés Consolidées	30/06/2023		30/06/2022	
	% de détention	**% d'intérêts**	**% de détention**	**% d'intérêts**
- En intégration globale :				
AB2P	100	100	100	100
SERPE	100	100	100	100
SEM	100	100	100	100
FORENERGIE	100	100	100	100
DUCONGE	100	100	100	100
SERPE FORMATION	100	100	/	/
C.E.P.E.E	100	100	/	/
SCANDELLA	100	100	/	/

- **Variation de périmètre**

- **Entrée :**
  - SERPE FORMATION : intégration au 01/07/2022
  - C.E.P.E.E : intégration au 01/07/2022
  - SCANDELLA : intégration au 01/07/2022

- **Sortie :**

  Néant

- **Variation % intérêts :**

  Néant

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	7 482 268			922 092		8 404 360
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	144 687	112 781				257 468
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours		41 684				41 684
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	**7 626 955**	**154 465**		**922 092**		**8 703 512**

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	10 587					10 587
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	138 581	23 352				161 933
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	**149 168**	**23 352**				**172 520**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	7 471 681			922 092		8 393 773
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	6 106	89 429				95 535
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours		41 684				41 684
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	**7 477 787**	**131 113**		**922 092**		**8 530 992**

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	1 141 320	185 829	3 623	2 207		1 325 733
Installations techniques, matériel, outillage	7 218 151	516 025	255 121	750 712		8 229 767
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	26 767 913	7 202 947		466 168	-3 087 327	31 349 701
Autres immobilisations corporelles	3 771 281	963 441	445 001	233 419		4 523 140
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	**38 898 665**	**8 868 242**	**703 745**	**1 452 506**	**-3 087 327**	**45 428 341**

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	798 744	116 004	3 417	2 180		913 511
Installations techniques, matériel, outillage	6 237 140	583 312	203 588	582 970		7 199 834
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	11 385 925	5 933 369		78 694	-4 203 041	13 194 947
Autres immobilisations corporelles	2 623 229	713 003	365 217	199 412	3 683	3 174 110
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	**21 045 038**	**7 345 688**	**572 222**	**863 256**	**-4 199 358**	**24 482 402**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	342 576	69 825	206	27		412 222
Installations techniques, matériel, outillage	981 011	-67 287	51 533	167 742		1 029 933
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	15 381 988	1 269 578		387 474	1 115 714	18 154 754
Autres immobilisations corporelles	1 148 052	250 438	79 784	34 007	-3 683	1 349 030
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	**17 853 627**	**1 522 554**	**131 523**	**589 250**	**1 112 031**	**20 945 939**

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Immobilisations financières

Comptes consolidés au 30/06/2023

Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	64 001	-1 000	40 000	40 000	-1	63 000
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	140 622	-5 175	1 398	3 950		137 999
Prêts	159 942	86 232	350	2 200		248 024
Autres immobilisations financières	394 936	678 227	1 420	-63 303		1 008 440
Titres mis en équivalence						
Valeurs brutes	**759 501**	**758 284**	**43 168**	**-17 153**	**-1**	**1 457 463**

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	11 221	850 000	850 000			11 221
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 600		7 600			
Titres mis en équivalence						
Provisions	**18 821**	**850 000**	**857 600**			**11 221**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	52 780	-851 000	-810 000	40 000	-1	51 779
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	140 622	-5 175	1 398	3 950		137 999
Prêts	159 942	86 232	350	2 200		248 024
Autres immobilisations financières	387 336	678 227	-6 180	-63 303		1 008 440
Titres mis en équivalence						
Valeurs nettes	**740 680**	**-91 716**	**-814 432**	**-17 153**	**-1**	**1 446 242**

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Note sur les immobilisations financières

Informations sur les entités non consolidées

- VEGETERRE détenue à 100 % pour valeur de titres de 50 000€. Nous n'avons pas d'informations financières.
- PHYTOSERPE AFRIQUE détenue 100 % pour une valeur de titres de 10 221€, titres dépréciés à 100 %. Nous n'avons pas d'informations financières.

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Note sur les écarts d'acquisition

Détail des écarts d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	Valeur brute			
	30/06/2022	+	-	30/06/2023
SERPE	5 735 217			5 735 217
SEM	732 627			732 627
DUCONGE	1 014 424			1 014 424
C.E.P.E.E		494 028		494 028
SCANDELLA		428 064		428 064
TOTAL	**7 482 268**	**922 092**		**8 404 360**

ÉCART D'ACQUISITION	Amortissements/ Dépréciation				Valeur Nette au 30/06/2023
	30/06/2022	+	-	30/06/2023	
SERPE	10 587			10 587	5 724 630
SEM	/			/	732 627
DUCONGE	/			/	1 014 424
C.E.P.E.E	/			/	494 028
SCANDELLA	/			/	428 064
TOTAL	**10 587**			**10 587**	**8 393 773**

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Stocks

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	838 884	99 170		20 006		958 060
En-cours de production de biens		177 183		55 553		232 736
En-cours de production de services	4 536 999	213 377	-417 210			4 333 166
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Valeurs brutes	**5 375 883**	**489 730**	**-417 210**	**75 559**		**5 523 962**

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services		190 789				190 789
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Provisions		**190 789**				**190 789**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	838 884	99 170		20 006		958 060
En-cours de production de biens		177 183		55 553		232 736
En-cours de production de services	4 536 999	22 588	-417 210			4 142 377
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Valeurs nettes	**5 375 883**	**298 941**	**-417 210**	**75 559**		**5 333 173**

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Autres titres immobilisés	137 999		137 999	
Autres Immobilisations financières	1 008 440		1 008 440	
Prêts	248 024	17 345	230 679	
Clients	23 025 695	21 992 772	1 032 923	
Créances fiscales	1 259 320	1 259 320		
Actif Impôts Différé	702 485	702 485		
Créances sociales	272 155	272 155		
Autres Créances	3 086 166	3 086 166		
Charges constatées d'avance	507 357	507 357		
TOTAL	**30 247 641**	**27 837 600**	**2 410 041**	

Les impôts différés actif correspondent à la fiscalité activée sur des reports déficitaires pour 468 743 €, la non-déductibilité fiscale des provisions pour engagement retraite pour 17 422 €, le retraitement des contrats de crédits bail pour 141 054 € et le retraitement des écarts temporaires pour 75 266 €.

La comptabilisation à l'actif de l'impôt différé étant faite sous les conditions suivantes :

- les pertes des exercices antérieurs résultent de circonstances exceptionnelles.

- la probabilité de nette amélioration des résultats futurs.

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut au 30/06/2023	Dont à 1 an au plus	Dont entre 1 et 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Etablissements de Crédit	10 651 072	4 971 557	5 330 070	349 445
Emprunt en crédit bail	18 854 151	6 271 221	12 582 930	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 664	16 664		
Dettes Fournisseurs	12 412 898	12 412 898		
Avances et acomptes	1 400 289	1 400 289		
Dettes Fiscales et Sociales	15 207 978	15 207 978		
Autres Dettes	366 851	366 851		
Concours bancaires courants	1 655 964	1 655 964		
Produits Constatés d'Avance	941 566	941 566		
TOTAL	**61 507 433**	**43 244 988**	**17 913 000**	**349 445**

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Réévaluations	Virement	Apports, Fusions, Scissions	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé											
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES											
Provisions pour acquisition de titres											
Provisions pour perte de change											
Provisions pour pensions et obligations similaires	18 163		16 844	2 787				37 668			69 888
Provisions pour restructuration											
Provisions pour risques			21 000								21 000
Provisions pour litige	40 000			40 000							
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	58 163		37 844	42 787				37 668			90 888
Provisions sur frais d'établissement											
Prov. sur frais de recherche et développement											
Prov. sur conss, brevets et droits similaires											
Provisions dépréciation droit au bail											
Provisions dépréciation fond commercial	5 000										5 000
Provisions sur autres immo. Incorporelles											
Provisions sur immobilisations incorporelles en cours											
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES	5 000										5 000
Provisions sur terrains											
Provisions sur terrains en crédit bail											
Provisions sur constructions											
Provisions sur constructions en crédit bail											
Provisions sur immobilisations corporelles en cours											
Provisions sur autres immobilisations corporelles en cours											
PROV. SUR IMMO CORPORELLES											
Provisions sur titres de participation	11 221		850 000	850 000							11 221
Prov. pour cess.actifs nets en cours											
Provisions sur titres mis en équivalence											
Provisions sur créances rattachées											
Provisions sur autres titres immobilisés											
Provisions sur prêts											
Provisions sur autres immobilis. financières	7 600			7 600							
PROV. SUR IMMO FINANCIERES	18 821		850 000	857 600							11 221
Provisions sur stocks matières premières											
Provisions sur en cours de biens											
Provisions sur en cours de services			190 789								190 789
Provisions sur stocks produits finis											
Provisions sur stocks marchandises											
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS			190 789								190 789
Prov. sur avances et acptes versés sur cmdes											
Provisions sur comptes clients	911 766		90 975	26 466				23 263			999 538
Provision dépreciation clients douteux											
Provisions sur autres créances											
Provisions charges constatées avan.											
Prov. sur valeurs mobilières de placement											
Provisions sur actions propres											
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	911 766		90 975	26 466				23 263			999 538
TOTAL GENERAL	993 750		1 169 608	926 853				60 931			1 297 436

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Impôts sur les bénéfices

IMPÔTS SUR LES BENEFICES	Solde
Détail du compte de résultat :	
- charge d'impôt exigible	88 645
- charge d'impôt différé	-355 532
TOTAL	-266 887

PREUVE DE L'IMPÔT	Résultat avant impôts	Impôts	Taux
Impôts théorique	-1 246 799	-311 700	25,00%
Reintégrations fiscales définitives		27 619	-2,22%
Suramortissement des investissements		-39 335	3,15%
Quote part de frais sur dividendes		23 400	-1,88%
Déficit non activé		51 803	-4,15%
Autres		-18 675	1,50%
TOTAL	-1 246 799	-266 888	21,41%

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Engagements financiers

Les engagements financiers significatifs sont les suivants :

- Cautions et autres engagements financiers pour 1 917 904 €

- Engagements FACTOR :

Montants des créances clients financées à hauteur de 95 % par le factor et non échues : 7 155 103 €

- Nantissements des titres relatifs aux acquisitions de titres : 8 650 000€

- Covenants bancaires :

La société AB2P porte les emprunts d'acquisition de la société CMEVE pour un montant restant dû au 30 juin 2023 de 2 757 134 euros.

Les contrats de crédit signés le 17 décembre 2020 font état d'un engagement de respect de ratios financiers de l'emprunteur. Ce dernier n'a pas été respecté au 30 juin 2023.
Il en résulte qu'en application de ces mêmes contrats, sur décision de la Majorité des Préteurs, le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues pourrait être exigé, de plein droit.

Suite à la demande waivers formulée par la société AB2P en date du 15/01/2024 auprès des préteurs, nces derniers ont renoncé en date du XX XX 2024 à demander l'exigibilité anticipée de toutes les sommes dues, en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires au titre des contrats de crédit.
La présentation comptable des échéances relatives à ces emprunts a été reclassé à moins d'un an dans le tableau des dettes.

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Autres informations

Effectifs

La ventilation des effectifs se fait comme suit :

EFFECTIF	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
Cadres	155	124
Agents de maîtrise et techniciens	126	119
Employés	53	64
Ouvriers	684	651
TOTAL	**1018**	**958**

Rémunération des dirigeants et des commissaires aux comptes

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Le montant facturé au titre du contrôle légal des comptes consolidés du 30 juin 2023 s'élève à 6 000 €.

Entreprises liées

Il n'y a pas de transactions avec des entreprises liées.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

SOCAUDIT
Commissaire aux Comptes titulaire
216 avenue Pierre Boulle
84000 AVIGNON

TALENZ ARES AUDIT
Commissaire aux Comptes titulaire
26, boulevard Saint Roch
BP 278
84011 AVIGNON CEDEX 1

AB PHYTOPATRIMOINE

SARL au capital de 170 000 €
Siège social : ZAC Saint
84250 LE THOR
RCS AVIGNON 510 537 954

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 30 juin 2023

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux Associés de la société AB PHYTOPATRIMOINE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AB PHYTOPATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « engagements financiers » de l'annexe des comptes consolidés concernant les convenants bancaires.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- La note de « 5.4 immobilisations corporelles » fait état des modalités de retraitement des contrats de crédits-bails dans les comptes consolidés,.
  Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces retraitements et de leur impact sur les états financiers consolidés.

- Les notes « 5.2 Ecarts de première consolidation » et « 5.3 Test de dépréciation des écarts » mentionnent les modalités de détermination des écarts d'acquisition, pour un montant net figurant au bilan au 30 juin 2023 de 8 393 773 €.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues pour la détermination de la valeur actuelle des écarts d'acquisition constatés sur les filiales du groupe et des éventuelles pertes de valeur de ces actifs.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Gérant.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société AB PHYTOPATRIMOINE ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société[Erreur ! Signet non défini.].

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Avignon, le 19 avril 2024.
Les Commissaires aux Comptes

SOCAUDIT

Sébastien JONQUIERE
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

TALENZ ARES AUDIT

Olivier ROUSSET
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

MEMBRE INDÉPENDANT
AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL
GESTION SOCIALE
AUDECIA

GROUPE AB2P-SERPE

COMPTES CONSOLIDÉS

30 juin 2023

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

- SOMMAIRE -

Etats Financiers Consolidés

Bilan Consolidé — 2
Compte de résultat Consolidé — 3
Variation capitaux propres consolidés — 4
Tableau flux de trésorerie consolidé — 5

Notes aux Etats Financiers

Informations générales et description — 6
régles et méthodes comptables — 7
Organigramme — 12
Liste des entités consolidées — 13
Immobilisations incorporelles — 14
Immobilisations corporelles — 15
Immobilisations financières — 16
Note sur les immobilisations financières — 17
Note sur les écarts d'acquisition — 18
Stocks — 19
Etat des créances — 20
Etat des dettes — 21
Provisions — 22
Impôts sur les bénéfices — 23
Engagements financiers — 24
Autres informations — 25

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Bilan Consolidé

Actif en EUR	30/06/2023	30/06/2022
Immobilisations incorporelles	8 530 992	7 477 787
Dont Ecart d'acquisition	*8 393 773*	*7 471 681*
Immobilisations corporelles	20 945 939	17 853 627
Immobilisations financières	1 446 242	740 680
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	**30 923 173**	**26 072 094**
Stocks et en-cours	5 333 173	5 375 883
Clients et comptes rattachés	22 026 157	23 796 394
Autres créances et comptes de régularisation (4)	5 827 482	4 877 485
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	824 686	890 319
Actif circulant	**34 011 498**	**34 940 081**
Total Actif	**64 934 671**	**61 012 175**

Passif	30/06/2023	30/06/2022
Capital (1)	170 000	170 000
Primes (1)		
Réserves et résultat consolidés (2)	3 166 351	4 495 351
Autres (3)		
Capitaux propres - Part du groupe	**3 336 351**	**4 665 351**
Intérêts minoritaires		
Provisions	**90 888**	**58 163**
Emprunts et dettes financières	31 177 851	27 787 930
Fournisseurs et comptes rattachés	13 813 187	12 269 913
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	16 516 394	16 230 818
Dettes	**61 507 432**	**56 288 661**
Total Passif	**64 934 671**	**61 012 175**

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Compte de résultat Consolidé

En EUR		30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires		**96 187 351**	**79 828 677**
Autres produits d'exploitation		1 961 189	4 778 954
Achats consommés		27 451 345	24 770 565
Charges de personnel (1)		44 858 280	35 699 757
Autres charges d'exploitations		17 194 663	14 461 932
Impôts et taxes		1 212 001	1 256 263
Dotations aux amortissements, dépéciations et provisions		7 852 480	6 513 000
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition		**-420 229**	**1 906 114**
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions			
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition		**-420 229**	**1 906 114**
Produits et charges financières		-1 055 571	-389 450
Produits et charges exceptionnelles		229 001	-177 890
Impôts sur les résultats		-266 887	266 785
Liaisons résultat		2	
Résultat net des entités intégrées		**-979 914**	**1 071 989**
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence			
Résultat net d'ensemble consolidé		**-979 914**	**1 071 989**
Intérêts minoritaires			
Résultat net (Part du groupe)		**-979 914**	**1 071 989**
Résultat par action		-576,42000	630,58176
Résultat dilué par action		-576,42000	630,58176

(1) Y compris participation des salariés

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Variation capitaux propres consolidés

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	**170 000**	**2 054 091**	**1 369 270**		**3 593 361**	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		1 369 270	-1 369 270			
Distributions de dividendes						
Variation de capital						
Résultat N-1			1 071 989		**1 071 989**	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N-1	**170 000**	**3 423 362**	**1 071 989**		**4 665 351**	
Correction des A nouveaux		-301 964			**-301 964**	
Affectation en réserves		1 071 989	-1 071 989			
Distributions de dividendes						
Variation de capital		7 700			**7 700**	
Résultat N			-979 914		**-979 914**	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre		8 507			**8 507**	
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre		-63 328			**-63 328**	
Autres variations						
Capitaux propres N	**170 000**	**4 146 265**	**-979 914**		**3 336 351**	

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Tableau flux de trésorerie consolidé

En EUR	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net consolidé	**-979 914**	**1 071 989**
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	7 356 497	6 128 061
Variation des impôts différés	-355 532	41 519
Plus-values de cession, nettes d'impôt	119 524	435 500
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**6 140 575**	**7 677 069**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3 356 748	-3 401 786
Dont stocks	*118 269*	*-2 584 061*
Dont créances d'exploitation	*3 107 455*	*-5 603 896*
Dont dettes d'exploitation	*131 025*	*4 786 171*
Dont Intra-groupe		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**9 497 323**	**4 275 283**
Acquisition d'immobilisations	-2 578 410	-12 477 812
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	43 168	
Incidence des variations de périmètres	-711 014	-1 496 776
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-3 246 256**	**-13 974 588**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-3 172 507
Dividendes en intragroupe		3 172 508
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	7 700	
Emissions d'emprunts	1 600 756	10 599 256
Remboursements d'emprunts	-8 542 136	-6 993 235
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-6 933 680**	**3 606 022**
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	**-682 613**	**-6 093 283**
Trésorerie d'ouverture	-148 665	5 944 618
Trésorerie de clôture	-831 278	-148 665

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Informations générales et description

1 - Informations sur le Groupe

AB PHYTOPATRIMOINE (AB2P) est une société à responsabilité limitée de droit français.

La Société a été créée en 2008. Le siège social est situé à LE THOR. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 510537954 . La société ne fait pas appel à l'épargne publique.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2023 reflètent la situation comptable de AB2P et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont présentés en euros.

Le Groupe a publié pour la première fois au 30 juin 2022 des comptes consolidés établis selon le règlement 2020.01.

2 - Durée de l'exercice

Les présents comptes consolidés correspondent à la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 soit 12 mois.

3 - Informations relatives au périmètre de consolidation

La consolidation au 30 juin 2023 est composée de huit sociétés intégrées globalement dont trois nouvelles entrées dans le périmètre au 1/7/2022 (cf. informations au niveau de la liste des entités consolidées)
La filiale VEGETERRE n'est pas intégrée dans la consolidation 2023. L'impact sur les comptes est non significatif.

L'organigramme du groupe et la liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentés en annexe.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4 – Principes et modalités de consolidation

4.1 – Méthodologie générale

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 2020-01 du 9 octobre 2020 applicable depuis le 1er janvier 2021.

4.2 – Application du règlement 2020-01

4.2.1 - Affectation de l'écart d'acquisition

Le règlement 2020-01 préconise des méthodes et règles de présentation des comptes consolidés.

Les présents comptes consolidés respectent ces règles, notamment en termes de présentation, ceci, à chaque fois que l'information revêt un caractère significatif.

Le règlement 2020-01 prévoit également l'évaluation des actifs et passifs identifiables, des sociétés acquises, à leur juste valeur. Conformément à l'article 282-22 du règlement 2020-01 , le Groupe AB2P a affecté ses écarts d'acquisition non identifiables en fonds de commerce qui ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation est réalisé annuellement.

4.2.2 - Méthodes de référence

Les méthodes de référence préconisées par le règlement 2020-01 ont été appliquées chaque fois que l'information présente un caractère significatif.

La méthode de référence appliquée est la suivante :

➢ *Comptabilisation de l'engagement en matière de retraite ;*

4.3 – Principes et modalités de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe AB2P détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive, sont consolidées par intégration globale.

Tous les états financiers ont été établis en langue française et en Euros.

4.4 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

4.5 – Informations sectorielles

Compte tenu des activités du Groupe AB2P , l'information sectorielle ne s'applique pas.

5 – Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

5.1 – Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets et droits similaires sont valorisés au coût d'acquisition et sont amortis sur 1 à 2 ans.

Le fonds de commerce figurant à l'actif du bilan consolidé est évalué à son coût historique enregistré lors de l'achat.

5.2 – Écarts de première consolidation

Les écarts constatés lors de la première consolidation sont, lorsqu'ils correspondent à des éléments identifiables, affectés aux actifs concernés et amortis sur la durée de vie de ces actifs.

Les écarts positifs non affectés sont inscrits au poste "écart d'acquisition".

Les écarts négatifs sont repris en résultat exceptionnel à la date de prise de participation.

Les écarts de première consolidation ont été déterminés à la date d'acquisition des filiales.

Les écarts de première consolidation sont affectés en fonds de commerce comme présenté dans le détail des immobilisations incorporelles.

5.3 Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année. Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

5.4 – Immobilisations corporelles

Dans l'application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 sur les actifs, il convient de préciser :

- *Que la comptabilisation détaillée des immobilisations satisfait aux critères de la méthode des composants,*
- *Que les durées et bases d'amortissement retenues correspondent aux durées d'utilisation et valeurs résiduelles estimées,*
- *Qu'aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre en 2005.*

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Nature	Durée
Agencements et aménagement des constructions et des terrains	2 à 7 ans
Installations techniques, Agencements	2 à 5 ans
Matériel et outillage	2 à 5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans les comptes sociaux, les biens financés par crédit-bail ou location longue durée ne sont pas inscrits à l'actif et les redevances versées au titre de ces contrats sont comptabilisées en charges.

Ils sont retraités dans les comptes consolidés :

- A l'actif, pour les valeurs d'origine en comptabilisant les amortissements correspondants,
- Au passif, pour la dette restante due correspondante aux échéances à venir retraitées de la part charges financières.
- Au compte de résultat, par retraitement des redevances en amortissements et charges financières. Les durées d'amortissement varient de 3 à 5 ans. Les redevances ont été retraitées en dotations aux amortissements et charges financières sans impact résultat.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Les produits de cession des immobilisations corporelles ont été comptabilisés en autres produits d'exploitation compte tenu de l'activité régulière de cession d'actif. La valeur nette comptable des actifs est enregistrée est autres charges d'exploitation.

5.5 – Immobilisations financières

Elles sont enregistrées au prix d'acquisition. Lorsque la valeur estimée est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence constatée.

6 – Stocks et travaux en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits et en cours de production ont été évalués au prix de vent. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous les coûts de sous activité et de stockage. Les travaux en cours ont été évalués selon la méthode de l'avancement.

7 – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Les créances cédées au factor sont déduites des créances clients et augmente la trésorerie du groupe.

8 – Elimination des opérations intra groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

9 – Indemnités de départ en retraite

En application du règlement 20-01, les engagements mis dans l'annexe des comptes sociaux sont comptabilisés dans les comptes consolidés, pour un montant de 69 888 €.

Entité	Montant au 30/06/2023

SERPE	8 856
SEM	12 175
DUCONGE	6 148
SCANDELLA	42 709
TOTAL au 30/06/2023	**69 888**

Les engagements retraite n'ont pas été comptabilisés dans les comptes sociaux en provision pour charges au 30 juin 2023.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.60 %
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Âge de départ à la retraite : 65 ans.
- Turn over : elevé
- Table de mortalité retenue : INSEE

10 - Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Organigramme

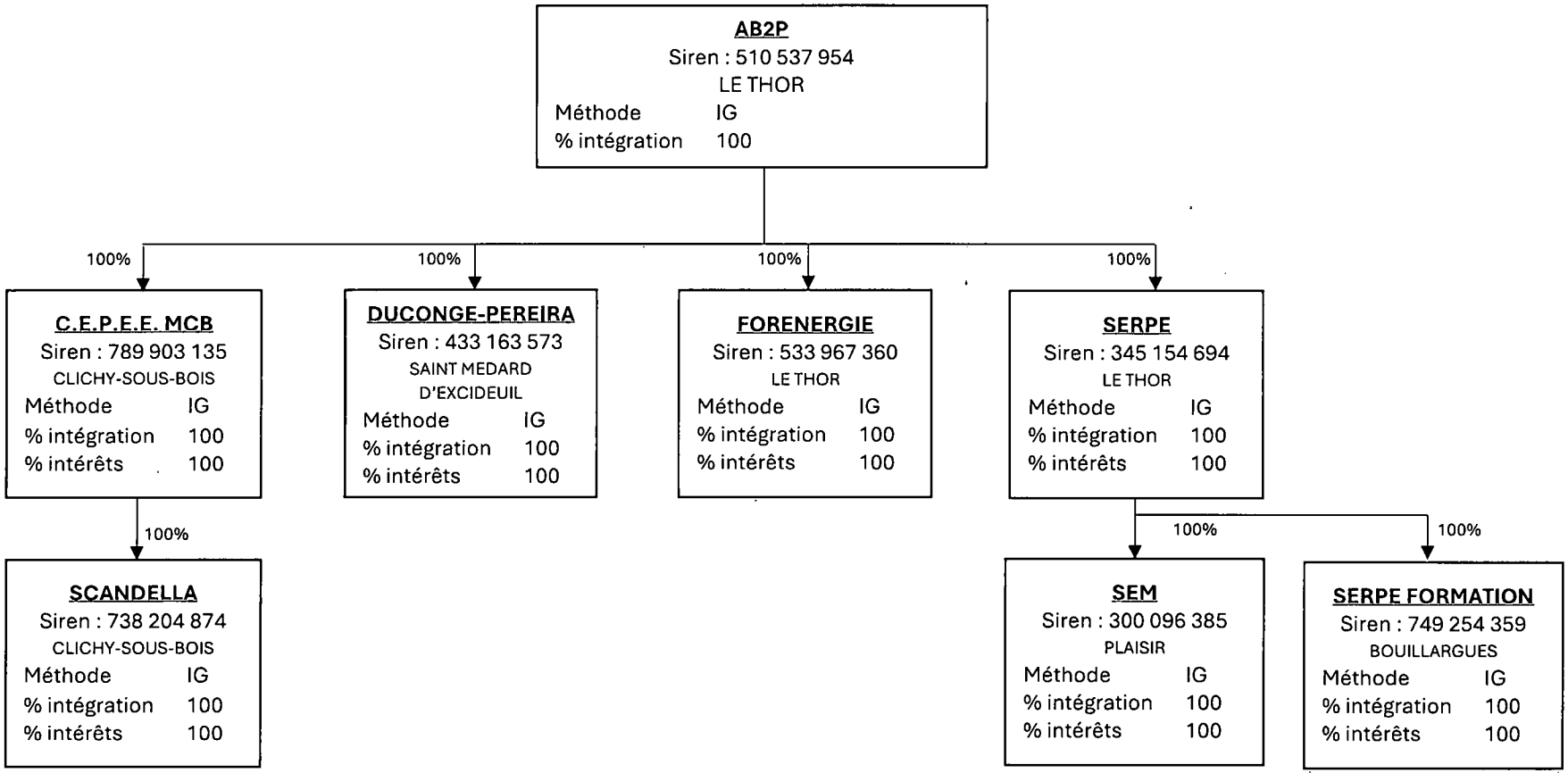

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Liste des entités consolidées

Sociétés Consolidées	30/06/2023		30/06/2022	
	% de détention	**% d'intérêts**	**% de détention**	**% d'intérêts**
- En intégration globale :				
AB2P	100	100	100	100
SERPE	100	100	100	100
SEM	100	100	100	100
FORENERGIE	100	100	100	100
DUCONGE	100	100	100	100
SERPE FORMATION	100	100	/	/
C.E.P.E.E	100	100	/	/
SCANDELLA	100	100	/	/

- **Variation de périmètre**

- **Entrée :**
  - SERPE FORMATION : intégration au 01/07/2022
  - C.E.P.E.E : intégration au 01/07/2022
  - SCANDELLA : intégration au 01/07/2022

- **Sortie :**

  Néant

- **Variation % intérêts :**

  Néant

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	7 482 268			922 092		8 404 360
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	144 687	112 781				257 468
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours		41 684				41 684
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	**7 626 955**	**154 465**		**922 092**		**8 703 512**

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	10 587					10 587
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	138 581	23 352				161 933
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	**149 168**	**23 352**				**172 520**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	7 471 681			922 092		8 393 773
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	6 106	89 429				95 535
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours		41 684				41 684
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	**7 477 787**	**131 113**		**922 092**		**8 530 992**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	1 141 320	185 829	3 623	2 207		1 325 733
Installations techniques, matériel, outillage	7 218 151	516 025	255 121	750 712		8 229 767
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	26 767 913	7 202 947		466 168	-3 087 327	31 349 701
Autres immobilisations corporelles	3 771 281	963 441	445 001	233 419		4 523 140
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs brutes	**38 898 665**	**8 868 242**	**703 745**	**1 452 506**	**-3 087 327**	**45 428 341**

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	798 744	116 004	3 417	2 180		913 511
Installations techniques, matériel, outillage	6 237 140	583 312	203 588	582 970		7 199 834
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	11 385 925	5 933 369		78 694	-4 203 041	13 194 947
Autres immobilisations corporelles	2 623 229	713 003	365 217	199 412	3 683	3 174 110
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	**21 045 038**	**7 345 688**	**572 222**	**863 256**	**-4 199 358**	**24 482 402**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	342 576	69 825	206	27		412 222
Installations techniques, matériel, outillage	981 011	-67 287	51 533	167 742		1 029 933
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	15 381 988	1 269 578		387 474	1 115 714	18 154 754
Autres immobilisations corporelles	1 148 052	250 438	79 784	34 007	-3 683	1 349 030
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Valeurs nettes	**17 853 627**	**1 522 554**	**131 523**	**589 250**	**1 112 031**	**20 945 939**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Comptes consolidés au 30/06/2023

Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	64 001	-1 000	40 000	40 000	-1	63 000
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	140 622	-5 175	1 398	3 950		137 999
Prêts	159 942	86 232	350	2 200		248 024
Autres immobilisations financières	394 936	678 227	1 420	-63 303		1 008 440
Titres mis en équivalence						
Valeurs brutes	**759 501**	**758 284**	**43 168**	**-17 153**	**-1**	**1 457 463**

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	11 221	850 000	850 000			11 221
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 600		7 600			
Titres mis en équivalence						
Provisions	**18 821**	**850 000**	**857 600**			**11 221**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	52 780	-851 000	-810 000	40 000	-1	51 779
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	140 622	-5 175	1 398	3 950		137 999
Prêts	159 942	86 232	350	2 200		248 024
Autres immobilisations financières	387 336	678 227	-6 180	-63 303		1 008 440
Titres mis en équivalence						
Valeurs nettes	**740 680**	**-91 716**	**-814 432**	**-17 153**	**-1**	**1 446 242**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Note sur les immobilisations financières

Informations sur les entités non consolidées

- VEGETERRE détenue à 100 % pour valeur de titres de 50 000€. Nous n'avons pas d'informations financières.
- PHYTOSERPE AFRIQUE détenue 100 % pour une valeur de titres de 10 221€, titres dépréciés à 100 %. Nous n'avons pas d'informations financières.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES
AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Note sur les écarts d'acquisition

Détail des écarts d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	Valeur brute			
	30/06/2022	+	-	30/06/2023
SERPE	5 735 217			5 735 217
SEM	732 627			732 627
DUCONGE	1 014 424			1 014 424
C.E.P.E.E		494 028		494 028
SCANDELLA		428 064		428 064
TOTAL	**7 482 268**	**922 092**		**8 404 360**

ÉCART D'ACQUISITION	Amortissements/ Dépréciation				Valeur Nette au 30/06/2023
	30/06/2022	+	-	30/06/2023	
SERPE	10 587			10 587	5 724 630
SEM	/			/	732 627
DUCONGE	/			/	1 014 424
C.E.P.E.E	/			/	494 028
SCANDELLA	/			/	428 064
TOTAL	**10 587**			**10 587**	**8 393 773**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Stocks

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	838 884	99 170		20 006		958 060
En-cours de production de biens		177 183		55 553		232 736
En-cours de production de services	4 536 999	213 377	-417 210			4 333 166
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Valeurs brutes	**5 375 883**	**489 730**	**-417 210**	**75 559**		**5 523 962**

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services		190 789				190 789
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Provisions		**190 789**				**190 789**

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	838 884	99 170		20 006		958 060
En-cours de production de biens		177 183		55 553		232 736
En-cours de production de services	4 536 999	22 588	-417 210			4 142 377
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Valeurs nettes	**5 375 883**	**298 941**	**-417 210**	**75 559**		**5 333 173**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Autres titres immobilisés	137 999		137 999	
Autres Immobilisations financières	1 008 440		1 008 440	
Prêts	248 024	17 345	230 679	
Clients	23 025 695	21 992 772	1 032 923	
Créances fiscales	1 259 320	1 259 320		
Actif Impôts Différé	702 485	702 485		
Créances sociales	272 155	272 155		
Autres Créances	3 086 166	3 086 166		
Charges constatées d'avance	507 357	507 357		
TOTAL	**30 247 641**	**27 837 600**	**2 410 041**	

Les impôts différés actif correspondent à la fiscalité activée sur des reports déficitaires pour 468 743 €, la non-déductibilité fiscale des provisions pour engagement retraite pour 17 422 €, le retraitement des contrats de crédits bail pour 141 054 € et le retraitement des écarts temporaires pour 75 266 €.

La comptabilisation à l'actif de l'impôt différé étant faite sous les conditions suivantes :

- les pertes des exercices antérieurs résultent de circonstances exceptionnelles.

- la probabilité de nette amélioration des résultats futurs.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Etat des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut au 30/06/2023	Dont à 1 an au plus	Dont entre 1 et 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Etablissements de Crédit	10 651 072	4 971 557	5 330 070	349 445
Emprunt en crédit bail	18 854 151	6 271 221	12 582 930	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	16 664	16 664		
Dettes Fournisseurs	12 412 898	12 412 898		
Avances et acomptes	1 400 289	1 400 289		
Dettes Fiscales et Sociales	15 207 978	15 207 978		
Autres Dettes	366 851	366 851		
Concours bancaires courants	1 655 964	1 655 964		
Produits Constatés d'Avance	941 566	941 566		
TOTAL	**61 507 433**	**43 244 988**	**17 913 000**	**349 445**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Rubriques	Ouverture	Correction à nouveaux	Dotations	Reprises	Réévaluations	Virement	Apports, Fusions, Scissions	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres mouvements	Clôture
Provisions capital appelé non versé											
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES											
Provisions pour acquisition de titres											
Provisions pour perte de change											
Provisions pour pensions et obligations similaires	18 163		16 844	2 787				37 668			69 888
Provisions pour restructuration											
Provisions pour risques			21 000								21 000
Provisions pour litige	40 000			40 000							
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	58 163		37 844	42 787				37 668			90 888
Provisions sur frais d'établissement											
Prov. sur frais de recherche et développement											
Prov. sur conss, brevets et droits similaires											
Provisions dépréciation droit au bail											
Provisions dépréciation fond commercial	5 000										5 000
Provisions sur autres immo. Incorporelles											
Provisions sur immobilisations incorporelles en cours											
PROV. SUR IMMO INCORPORELLES	5 000										5 000
Provisions sur terrains											
Provisions sur terrains en crédit bail											
Provisions sur constructions											
Provisions sur constructions en crédit bail											
Provisions sur immobilisations corporelles en cours											
Provisions sur autres immobilisations corporelles en cours											
PROV. SUR IMMO CORPORELLES											
Provisions sur titres de participation	11 221		850 000	850 000							11 221
Prov. pour cess.actifs nets en cours											
Provisions sur titres mis en équivalence											
Provisions sur créances rattachées											
Provisions sur autres titres immobilisés											
Provisions sur prêts											
Provisions sur autres immobilis. financières	7 600			7 600							
PROV. SUR IMMO FINANCIERES	18 821		850 000	857 600							11 221
Provisions sur stocks matières premières											
Provisions sur en cours de biens											
Provisions sur en cours de services			190 789								190 789
Provisions sur stocks produits finis											
Provisions sur stocks marchandises											
PROV. SUR STOCKS ET EN-COURS			190 789								190 789
Prov. sur avances et acptes versés sur cmdes											
Provisions sur comptes clients	911 766		90 975	26 466				23 263			999 538
Provision dépreciation clients douteux											
Provisions sur autres créances											
Provisions charges constatées avan.											
Prov. sur valeurs mobilières de placement											
Provisions sur actions propres											
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	911 766		90 975	26 466				23 263			999 538
TOTAL GENERAL	993 750		1 169 608	926 853				60 931			1 297 436

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Impôts sur les bénéfices

IMPÔTS SUR LES BENEFICES	Solde
Détail du compte de résultat :	
- charge d'impôt exigible	88 645
- charge d'impôt différé	-355 532
TOTAL	**-266 887**

PREUVE DE L'IMPÔT	Résultat avant impôts	Impôts	Taux
Impôts théorique	-1 246 799	-311 700	25,00%
Reintégrations fiscales définitives		27 619	-2,22%
Suramortissement des investissements		-39 335	3,15%
Quote part de frais sur dividendes		23 400	-1,88%
Déficit non activé		51 803	-4,15%
Autres		-18 675	1,50%
TOTAL	**-1 246 799**	**-266 888**	21,41%

COMMISSARIAT AUX COMPTES
TALENZ ARES AUDIT
Cour d'Appel de Nîmes

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Engagements financiers

Les engagements financiers significatifs sont les suivants :

- Cautions et autres engagements financiers pour 1 917 904 €

- Engagements FACTOR :

Montants des créances clients financées à hauteur de 95 % par le factor et non échues : 7 155 103 €

- Nantissements des titres relatifs aux acquisitions de titres : 8 650 000€

- Covenants bancaires :

La société AB2P porte les emprunts d'acquisition de la société CEMVE pour un montant restant dû de 2 757 134 €uros au 30 juin 2023.
Les contrats signés font état d'engagement de respect de ratios financiers par l'emprunteur, ce dernier n'a pas respecté ses engagements au 30 juin 2023.

Suite à la demande de Waiver formulée par la société AB2P en date du 22 mars 2024 auprès des prêteurs, ces derniers ont renoncé en date du 18 avril 2024 à demander l'exigibilité anticipé de toutes les sommes dues, en principal, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires au titre des contrats de crédit.

La présentation comptable des échéances relatives à ces emprunts a été reclassé à moins d'un an dans le tableau des dettes.

Groupe AB2P - SERPE - 30/06/2023
Autres informations

Effectifs

La ventilation des effectifs se fait comme suit :

EFFECTIF	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
Cadres	155	124
Agents de maîtrise et techniciens	126	119
Employés	53	64
Ouvriers	684	651
TOTAL	**1018**	**958**

Rémunération des dirigeants et des commissaires aux comptes

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Le montant facturé au titre du contrôle légal des comptes consolidés du 30 juin 2023 s'élève à 6 000 €.

Entreprises liées

Il n'y a pas de transactions avec des entreprises liées.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant